



Assemblée générale

Distr. limitée
10 novembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Sixième Commission

Point 110 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Au titre du point 110 de l'ordre du jour, « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale », et conformément à l'alinéa h) du paragraphe 3 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, chaque grande commission adopte un programme de travail provisoire pour la session suivante. Le Bureau de la Sixième Commission a donc établi un programme de travail provisoire pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Projet de décision

La Sixième Commission décide d'adopter le programme de travail provisoire ci-après pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, tel que proposé par le Bureau.

Programme de travail provisoire¹

8 octobre ²	Organisation des travaux de la Sixième Commission Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarantième session
8-9 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
10 octobre	Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite
11 octobre	Protection diplomatique
15 octobre	Examen de la prévention et de la répartition des pertes

¹ Indique des dates provisoires en 2007 pour les débats concernant les questions respectives.

² En fonction de l'issue de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies » par la Sixième Commission à la reprise de sa session en mars 2007, la Commission pourra éventuellement commencer ses travaux de la soixante-deuxième session une semaine plus tôt.



18-19 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
22-23 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
25-26 octobre	Les principes du droit aux niveaux national et international
29 octobre-2 novembre et 5-9 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-neuvième session
12-13 novembre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et experts des Nations Unies en mission
15 novembre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international Rapport du Comité des relations avec le pays hôte Adoption du programme de travail provisoire de la soixante-troisième session [résolution 58/316, annexe, par. 3 h]
16, 17 et 24 octobre et 14 et 16 novembre	Journées réservées
